ADEQUITY EMERGENT GARANTI

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 – 28 de son règlement général

- **Instrument financier de droit français**
- **Durée d'investissement conseillée : 8 ans**

Une garantie intégrale du capital à l'échéance

Une indexation innovante à la hausse des marchés émergents à travers une allocation composée de dix fonds de renom

Eligibilité : Contrats d'assurance-vie et comptes titres

Adequity

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

AVANTAGES

- L'investisseur bénéficie d'une garantie du capital à l'échéance des 8 ans.
- L'investisseur bénéficie de la meilleure Performance Annuelle Capitalisée reversée à l'échéance des 8 ans.
- Adequity Emergent Garanti bénéficie d'une indexation à une allocation de dix fonds indexés aux pays émergents.

INCONVENIENTS

- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 30 septembre 2010 et conservant le support jusqu'à sa date de maturité effective le 1er octobre 2018.
- L'investisseur ne bénéficie pas de la meilleure performance mensuelle de l'Allocation observée chaque année.
- Les marchés émergents présentent une volatilité plus marquée que les marchés occidentaux.

Composition de l'Allocation

L' Allocation de fonds est composée de 10 OPCVM de qualité, sélectionnés parmi les plus belles signatures des sociétés de gestion.

L' Allocation est investie à la fois sur les marchés actions et sur les marchés de la dette afin de diversifier les sources de performance et de réduire le risque de volatilité.

	Fonds	Société de Gestion	Code ISIN	Pondération
Actions émergentes	Carmignac Emergents	Carmignac Gestion	FR0010149302	10%
	JPM Emerging Markets Equity Fund	JP Morgan	LU0217576759	10%
	Magellan	Comgest	FR0000292278	10%
	OFI Multiselect-BRIC	OFI	LU0286062228	10%
	Schroder Emerging Markets	Schroder IM	LU0080735201	10%
	Templeton Emerging Market	Franklin Templeton IM	LU0188151921	10%
Dettes émergentes	Emerging Markets Debt Local Currency	BNY Mellon Global Funds	IE00B11YFH93	10%
	Pictet Global Emerging Debt	Pictet	LU0170994346	10%
	Schroder Emerging Market Debt Absolute Return	Schroder IM	LU0106253270	10%
	Templeton Emerging Markets Bond	Franklin Templeton IM	LU0152984307	10%

Détails du mécanisme

Détails du mécanisme de la Performance Annuelle Retenue

A l'issue de chaque mois, on observe la performance de l'Allocation par rapport au début du mois.

Au terme de chaque année, la meilleure performance mensuelle sur l'année **est annulée et retenue à 0**.

La performance au titre de l'année correspond alors à la capitalisation des 12 performances mensuelles observées tenant compte de l'annulation du meilleur mois. C'est la Performance Annuelle Retenue.

Illustration[1]

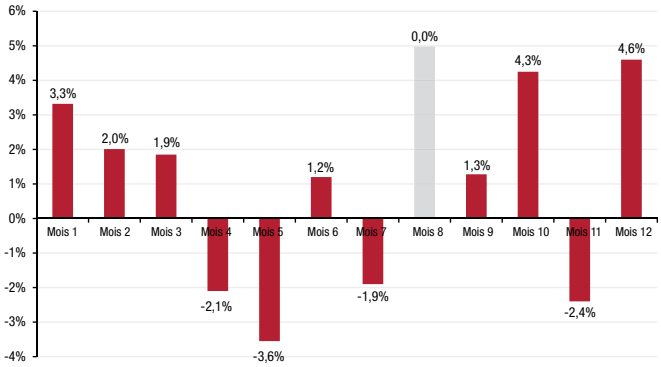

La performance annuelle est égale à +13,9%. La meilleure performance mensuelle est observée au mois 8 (+5%). On retient donc 0% au titre de ce mois. La Performance Annuelle Retenue au titre de cette année est donc égale à +8,5%.

Un cliquet de la meilleure Performance Annuelle Capitalisée

Chaque année, on enregistre la Performance Annuelle Capitalisée égale au produit des Performances Annuelles Retenues depuis l'origine.

Année après année, la meilleure Performance Annuelle Capitalisée enregistrée est **alors sécurisée**.

Celle-ci ne peut être remise en cause et est **garantie à l'échéance** indépendamment des aléas des marchés.

Illustration[1]

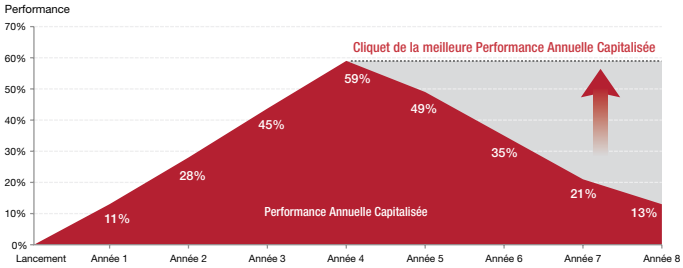

[1] Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

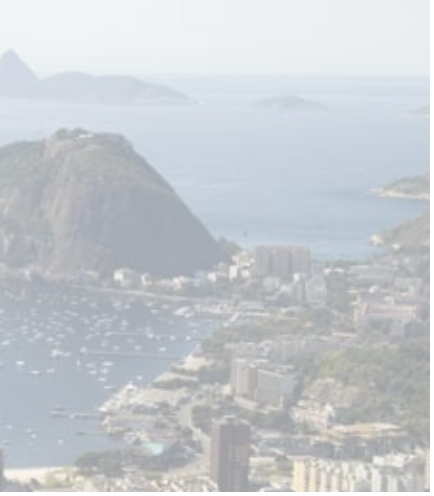

Détails du remboursement

Mécanisme de remboursement à l'échéance

■ Cas favorable : si la meilleure Performance Annuelle Capitalisée est positive ou nulle, l'investisseur reçoit :

L'intégralité de son capital initial
+
La meilleure Performance Annuelle Capitalisée

■ Cas défavorable : si celle-ci est négative, l'investisseur reçoit :

L'intégralité de son capital initial

Illustrations du mécanisme[1]

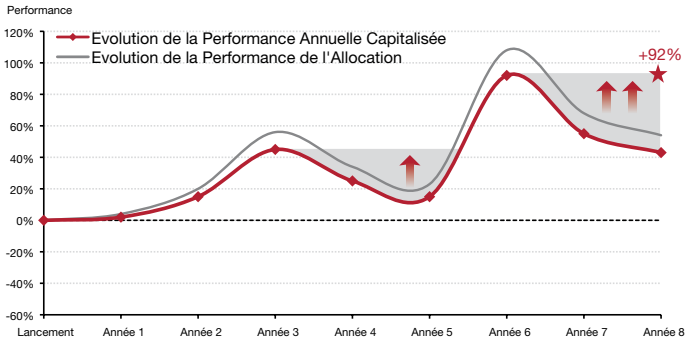

★ Performance de Adequity Emergent Garanti

Scénario favorable :
hausse de l'Allocation

- La meilleure Performance Annuelle Capitalisée est enregistrée en année 6 (+92%).
- L'investisseur reçoit alors **l'intégralité de son capital initial + la meilleure Performance Annuelle Capitalisée enregistrée, soit 192%**.
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 9,4%**.

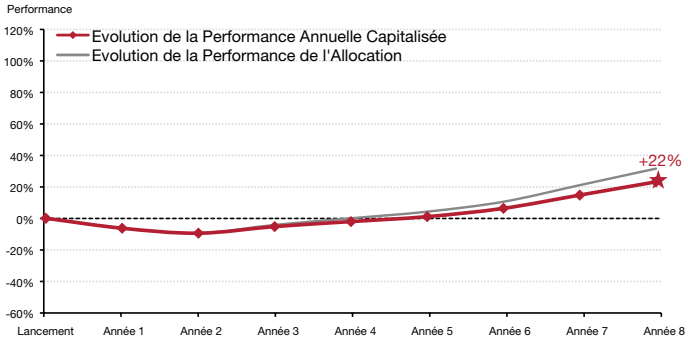

★ Performance de Adequity Emergent Garanti

Scénario médian :
hausse modérée de l'Allocation

- La meilleure Performance Annuelle Capitalisée est enregistrée en année 8 (+22%).
- L'investisseur reçoit alors **l'intégralité de son capital initial + la meilleure Performance Annuelle Capitalisée enregistrée, soit 122%**.
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 2,8%**.

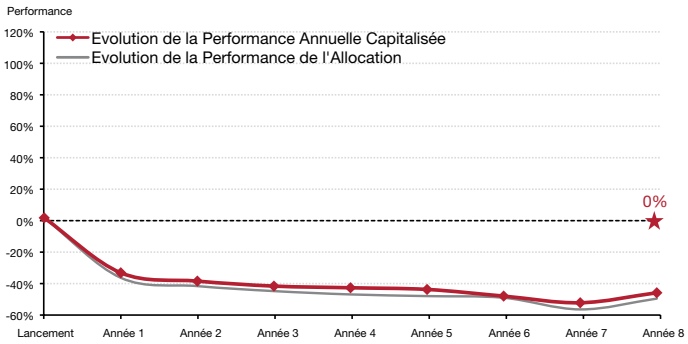

★ Performance de Adequity Emergent Garanti

Scénario défavorable :
baisse de l'Allocation

- La meilleure Performance Annuelle Capitalisée enregistrée est négative. Elle est donc retenue à hauteur de 0%.
- L'investisseur reçoit alors **l'intégralité de son capital initial**.
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 0,0%**.

[1] Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

Principales caractéristiques financières

Type	Instrument financier de droit français garanti en capital à l'échéance
Emetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de la Société Générale)
Garant	Société Générale (Moody's Aa2, Standard & Poor's A+)
Devise	Euro
Code ISIN	FR0010914499
Code Eusipa	1100 – Uncapped Capital Protection
Cotation	Bourse de Luxembourg
Eligibilité	Contrats d'assurance-vie et comptes titres
Période de commercialisation	Entre le 28/06/2010 et le 30/09/2010, le prix progressera régulièrement au taux de 2% pour atteindre 1 000 euros le 30/09/2010
Valeur nominale	1 000
Date d'émission	28/06/10
Prix d'émission	99,48% de la valeur nominale
Date d'échéance	01/10/18
Sous-jacent	Allocation de dix fonds indexés aux pays émergents : ■ Carmignac Emergents ■ Emerging Markets Debt Local Currency ■ JPM Emerging Markets Equity Fund ■ Magellan ■ OFI Multiselect - BRIC ■ Pictet Global Emerging Debt ■ Schroder Emerging Markets ■ Schroder Emerging Market Debt Absolute Return ■ Templeton Emerging Market ■ Templeton Emerging Markets Bond
Marché secondaire	Liquidité quotidienne avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché
Commission de souscription	Néant
Commission de distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération moyenne annuelle maximum égale à 1,10% du montant effectivement placé
Commission de rachat	Néant
Règlement/Livraison	Euroclear France

Avertissement

L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit.

Le support Adequity Emergent Garanti décrit dans le présent document fait l'objet d'un Programme de Dette (en date du 27 avril 2010) approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg comme étant conforme à la directive 2003/71/EC. Le Prospectus qui se réfère à ce Programme a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Contrôle du Secteur Financier du Luxembourg et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus. Le prospectus est disponible sur le site Internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et sur celui de la Société Générale (http://prospectus.socgen.com). Les Conditions Finales (en date du 24 juin 2010) sont disponibles sur le site Internet de la Société Générale (http://prospectus.socgen.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit.Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act.Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des Etats-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d' «Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des Etats des Etats-Unis.Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, d'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêts.

Les gains éventuels peuvent également être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur. Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, le paiement à la date d'exigibilité de toutes sommes dues au titre du produit est garanti par Société Générale, selon les termes prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale.

Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, le paiement à la date d'exigibilité de toutes sommes dues au titre du produit est garanti par Société Générale, selon les termes prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale. Pour certains produits bénéficiant d'une protection ou d'une garantie du capital, une telle protection ou garantie du capital est uniquement assurée à la Date d'Echéance. Le prix du produit peut donc, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur à cette protection ou garantie du capital. De plus, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cette protection ou garantie du capital suppose que l'émetteur du produit (l'"Emetteur"), son garant (le „Garant") et/ou leurs filiales concluent des opérations de couverture qui peuvent impacter la liquidité du produit et dont le coût peut avoir un effet sur le prix de marché du produit. Ainsi le prix de marché et la liquidité du produit peuvent être différents du prix et de la liquidité du (ou de leurs) sous-jacent(s). L'Emetteur, le Garant et/ou leurs filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur l'investissement. Remarque sur la valorisation du produit en cours de vie: l'investisseur doit être conscient que le prix du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur au montant du capital garanti ou protégé.

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie (ci-après le «Contrat d'Assurance Vie»), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents audit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.

En dehors des cas où Société Générale s'engage à assurer un marché secondaire sur le produit, il n'existe pas de marché liquide sur lequel le produit peut être facilement négocié, ce qui peut avoir un impact négatif non négligeable sur le prix auquel le produit pourra être revendu.

Réalisation : **NSL Studio** | www.nslstudio.com (100618) / Réf. (A) 710471 000783 Juin 2010

Société Générale Corporate & Investment Banking
17 cours Valmy
92987 Paris - La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale,
29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris
552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C
La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par l'ACP

Adequity

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking